

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le 
ID : 042-214201865-20221123-DEL_2022_100-DE

Extrait :

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 22
Votants : 29

Délibération :
N° DEL 2022 100

OBJET :
PRÉSENTATION DU RAPPORT DE
GESTION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE
LOCALE (SPL) CAP METROPOLE 2021
(ANNEXE 24)

Séance du 23 novembre 2022

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE

Étaient absents

M. Didier DELDON, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Marc DERDERIAN

Ont donné pouvoir

Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR)
Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO)
Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)
Jean-Louis ROUSSET (pouvoir à Séverine REYNAUD)
Anne-Marie GAUDENCIO (pouvoir à Virginie KERGOT)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu les dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit sur la gestion et la situation de la société qui leur est soumis au moins une fois par an, par leurs représentants au Conseil d'Administration* »,

Considérant que la commune de Rive-de-Gier est actionnaire de la société publique locale (SPL) CAP MÉTROPOLE,

Contenu :

La SPL CAP MÉTROPOLE a pour mission de réaliser des opérations d'aménagement, de construction d'équipements, d'infrastructures et de bâtiments, de gestion de patrimoine.

L'assemblée générale ordinaire de la SPL CAP MÉTROPOLE a validé le rapport de gestion, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et les états financiers 2021 en date du 29 juin 2022.

Le rapport de gestion et le rapport sur le gouvernement d'entreprise sont joints en version papier et dématérialisée. Les états financiers sont uniquement joints en version dématérialisée, mais sont consultables en version papier au secrétariat général, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et les états financiers 2021 de la SPL CAP MÉTROPOLE.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du présent rapport.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire

Julien CHANELIERE